Dans le cadre du dossier de demande d'ouverture de la carrière de Calypso par Vicat, je vous fais part de mes craintes et interrogations par rapport à ce qui est prévu :

- Dévaluation de nos biens immobiliers de l'ordre de 25 à 30 % (indication des agences immobilières) si cette carrière ouvre.
- Bruit des différentes installations : concasseurs, engins de chantier, tapis roulants, explosions... sur un site un peu particulier de par sa configuration : forme en cuvette avec des bruits qui ne peuvent que monter et raisonner.
- Les poussières générées par les tirs de mines, les dépôts d'inertes, le trafic des camions, les concasseurs : aucun système d'arrosage prévu. Il est noté à un moment « brumisation » c'est-à-dire « fines gouttelettes diffusées pour favoriser la stabilisation au sol de poussières ». Il y aura ici beaucoup d'autres poussières que celles au sol ! Et qu'en sera-t-il de cet arrosage l'hiver par températures négatives ?
- Augmentation du trafic des poids lourds dans la vallée, qui s'ajoute au trafic du chantier TELT, au trafic international des marchandises. Le futur exploitant potentiel note sans arrêt que les granulats produits seront destinés aux besoins locaux... Evidemment, à l'heure du changement climatique ça ne se fait pas de dire qu'ils vont être transportés sur de longues distances alors que l'on sait pertinemment que ça va être le cas puisque les besoins locaux sont couverts par toutes les autres carrières de la Maurienne! De plus TELT couvrira apparemment ses besoins, de par la réutilisation d'une partie de ses excavations pharaoniques.
- Si une partie des matériaux inertes issus du TELT ne sont pas mis en dépôt sur le site de la carrière via des camions, ils seront transportés via des tapis roulants jusqu'au site de l'Iliaz où ils seront transférés sur des trains : dispositif moins polluant.
- Quels contrôles autres que ceux du futur exploitant, en lequel nous n'avons aucune confiance, pour ce qui concerne la nature des matériaux inertes issus du TELT et d'autres chantiers extérieurs de démolitions ? Et de quelle distance maximale vont venir ces derniers ? Les camions qui vont livrer les granulats dans toute la région Savoie / Isère vont-ils revenir chargés d'inertes divers et variés qui vont être mis en dépôt ici ?
- Depuis la fermeture de la précédente exploitation en 2011, aucune remise en état n'a été effectuée par Vicat, comme cela était prévu = dénaturation ++ du site. Les services de l'Etat n'ont pas fait appliquer cette réglementation.

Nous avons à St-Martin une accumulation de nuisances : chantier TELT, autoroute, voie ferrée, héliport, rejets des usines, une carrière déjà existante qui va s'agrandir (Segy) proche également du village, centrale d'épuration dont les odeurs arrivent parfois jusqu'aux habitations. *Une nuisance supplémentaire n'est pas acceptable. J'émets donc un avis très défavorable à ce projet d'ouverture de carrière de Calypso.* 

Lionel PIOTTO,

Le 05.10.2021